



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E95645

VALABLE JUSQU'AU 29/01/2027

ÉDITÉ LE

09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2012

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/07/2025
100 000

Raison sociale : SITHS

16 RUE DES COQUELICOTS
44840 LES SORINIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 539 576 520

Siret : 539 576 520 00032

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5404534

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148932663

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148932663

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 40 13 04 92

Portable : 06 06 75 15 51

Fax : 02 40 13 05 76

Site Internet :

E-mail : contact@siths.fr

Responsabilité légale :

CLEFREMAT (977 757 681) / BEILVERT CLEMENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	11/12/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	22/01/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	24/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/09/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	11/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	13/12/2023
o Poêle ou insert bois	24/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	13/09/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/09/2023
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.